

Participants : Ghislaine Cassol, Léa Bonnafous, Gilles Canouet, Fabien Dupin, Thibaut Fray, Jean-Jacques Lassarrade, Alex Lesca, Joël Mahieux, Jean-Jacques Massou, Grégory Mauri, Jean-Paul Ounzari, Daniel Quilez, Jean-Marc Rouxel

Absent : Jean Louis Boyancé, André Ribérot, Laurent Pinthon.

Excusé : André Falcon

Secrétaire de séance : J-Jacques Massou

1- Activité du CSD et volontaire en service civique :

Gilles Canouet (CSD) donne son emploi du temps complet ainsi que celui de Léa Bonnafous concernant le mois de février 2021. Les missions principales de ce mois : mise en œuvre et encadrement des "entraînements encadrés", vie associative, Détection niveau 1 à Damazan, dossier conciliation CNOSF, support numérique Défi 47... etc.

Léa Bonnafous (volontaire serv. civ.) : Etude projet de course virtuelle (E-sport) du Défi-47 + Stratégie de communication.

2- Réunion visio avec Michel Callot (président FFC candidat à sa réélection)

Vincent Dedieu (président de Comité régional N-Aquitaine) avait invité le vend. 19/02, tous les présidents des CD (ainsi que leurs délégués au C.A. régional et l'AG fédérale) pour un échange avec M. Callot à l'initiative de ce dernier. Participaient pour le CD47 : J-M Rouxel et J-J Massou.

M. Callot a exposé un bref bilan du mandat achevé et présenté sa prospective en vue du mandat à venir. Il a estimé son bilan comme positif, en insistant sur quelques points noirs, à savoir : la baisse sensible des effectifs et des organisations avec les conséquences budgétaires qui en découlent. Malgré tout, le résultat financier reste bénéficiaire principalement grâce à 2 opérations : la vente de l'ancien siège social et la gestion RH de la crise avec le positionnement d'une majorité des personnels en chômage partiel et de fait, une diminution des charges sociales. Une série de questions-réponses a suivi avec des échanges de qualité. A noter des informations sur le "savoir-rouler (cf. CD de la Vienne), le E-sport (CD de la Creuse) ainsi que le projet conventionnement fédéral des nouveaux projets d'emplois sportifs dans les CD.

3- Visite des clubs du 47 par le président :

Le Leclerc-Vélo-Club-Tonneins : Affiliation uniquement à la FFC. Club avec une ambition régionale. Fonctionnement basé sur la bonne ambiance et la convivialité. Le club possède une page Facebook qui devrait se développer. Le club de Tonneins ne possède plus d'école de cyclisme, faute d'éducateurs. Les effectifs sont stables depuis plusieurs années et permettent de construire des projets sur le long terme.

Section BMX : En 2020 ils ont un effectif de 14 licenciés essentiellement des jeunes. Suite à la pandémie, ils ont perdu une dizaine pilotes. La section prête des vélos (en début de pratique). Tous les licenciés ne pratiquent pas en compétition. La piste souffre légèrement d'un manque de drainage.

Cette année le club de Tonneins prête sa piste aux licenciés du CCM47, cette dernière a été extrêmement endommagée par les inondations

Section Route : Actuellement 11 coureurs motivés principalement seniors de niveau régional.

Les organisations : Prix de Leyritz-Moncassin, Prix de St. Barthélemy d'Agenais, Nocturne du Grand Prix des Commerçants et Artisans de Tonneins, Cyclo-cross au terrain de moto-cross à Ayet. Souhaite obtenir un vade-mecum récapitulatif des démarches administratives liées aux organisations. Si possible faire figurer ce document sur le site du CD47 pour téléchargement (voir Gilles).

Souhaits exprimés par les dirigeants du VC Tonneins : Aider à trouver des bénévoles, si possible mutualiser les moyens avec d'autres clubs. Pas favorable pour rémunérer des bénévoles, mais proposer des éventuelles compensations (repas, cadeaux en nature...).

Formation : Club intéressé pour une formation traitant du sponsoring. Souhaite former certains bénévoles SP1 (voir avec Gilles). Le LVC Tonneins a envoyé 3 courriers au Comité régional pour des formations de moniteurs BMX, ils n'ont pas reçu de réponse, il demande intervention du CD47 en sa faveur.

4- Requête de Prends ma Roue auprès du CNOSF

Dans le contexte des élections fédérales, le CD47 a fait l'objet d'une requête déposée auprès du CNOSF par M. Cyril Guimard représentant l'association « Prends ma Roue » et 2 clubs : LE LECLERC VELO CLUB TONNEINS, et L'ELAN CYCLISTE AMBAZAC. A savoir :

- la contestation de la validation des élections du CD47 au titre du fait qu'un élu (J-Louis Boyancé) n'était pas à jour de sa licence le jour des élections.
- La demande du report des Election fédérales.

Le président JM Rouxel a pris contact avec M. G. Zaragoza, président du LVC Tonneins. Ce dernier lui a confirmé avoir produit un document de soutien à C. Guimard. A la lecture du document transmis il s'avère qu'il s'agissait bien d'une déclaration de *"porter partie aux instances en justice ainsi qu'aux requêtes auprès de la commission de conciliation du CNOSF"*. M. Zaragoza a affirmé s'être fait abusé et a produit ensuite un témoignage spécifiant *"qu'au contraire il n'avait constaté aucune irrégularité dans le tenue des élections du CD47"*.

Une télé-réunion de conciliation s'est tenue le jeudi 25 février 2021 à l'initiative du CNOSF. Le Président J-Marc Rouxel, avec l'aide de la FFC a produit un mémoire en défense. Il a pu facilement démontrer les incohérences des accusations réitérées par l'avocat de "Prends ma roue".

Le lendemain (vend 26/02) le médiateur du CNOSF a rendu sa délibération :

- L'irrecevabilité de la totalité des plaintes, excepté celle du LVC-Tonneins seuls en droit entant que membre du CD47.
- La régularité totale de l'élection du Président du CD47 avec en appui la validité :
 - o du PV de l'assemblée générale du 12/12/2020.
 - o des critères d'éligibilité du président du comité départemental.
 - o du déroulement de l'assemblée générale électorale en distanciel.

Toutes les pièces liées de ce délibéré sont accessibles sur <https://cd47ffc.fr>

Il s'avère que l'association "Prends ma roue" a agit de la sorte contre 20 comité départementaux au total.

A noter qu'un autre membre du CD47 a vu son nom mentionné sur la liste de cette association sans son accord et a dû redoubler d'efforts pour en être retiré.

De part ces constats, le CD47 tiens malgré tout à mettre en évidence la mauvaise foi et l'amateurisme des auteurs de cette requête dans leurs investigations. Il regrette l'aspect chronophage de cette procédure ainsi que l'atteinte à l'image du CD47 et à l'honnêteté de ses membres.

5- Elections de la FFC.

Le CD47 était représenté par son président J-Marc Rouxel et par Alex Lesca (président de la commission nationale de polo-vélo). Le déroulement de l'AG s'est fait avec la lecture des différents rapports. A noter la qualité du rapport financier présenté par le Trésorier général. Dans ce contexte les membres du CD47 participant à l'AG fédérale tiennent à se désolidariser des propos tenus par le Secrétaire général, Yannick Pouey, lors de son allocution. Ils estiment que ce dernier a outrepassé ses fonctions avec des allégations outrageuses envers un opposant, candidat à la présidence de la FFC. J-M Rouxel a transmis un courriel dans ce sens, au Président du Comité régional N-Aqu.

M. Callot a été élu avec 93,4 % des suffrages contre 6,6 % à Cyrille GUIMARD.

Son Bureau exécutif, a été élu (liste entière) composé de : *Gilles DA COSTA, Patrick CLUZAUD, Sylvain DUPLOYER, Eric JACOTÉ, Cathy MONCASSIN, Marie-Françoise POTEREAU, Yannick POUHEY, Marc TILLY*. Ont suivi les élections des différents collèges. A noter la présence de Mme Catherine Gastou (Guidon Agenais) en 3^{ème} position juste derrière Vincent Dedieu (président du comité Nouvelle-Aquitaine).

M. Guimard, a de son côté, fait une allocution véhémement en indiquant son intention de poursuivre la procédure d'invalidation de l'élection fédérale.

6- Coupe de France des départements

Suite à plusieurs relances à M.D. Tiffon, responsable GSO des CDF, un retour favorable de ce dernier a été acté avec la validation des dates des 22 et 23 mai 2021 à Pindères et Bouglon. Sous l'organisation du CS Casteljalous le "Tour de Lot-et-Garonne" et les "Flèches féminines des Landes et Coteaux de Gascogne" seront support de deux Coupes de France des départements (Cadets et Minimes-cadettes).

Le dossier d'organisation est en cours de finalisation. Restent les questionnements face au protocole imposé par la crise sanitaire et les craintes de non-autorisation par les services préfectoraux. Un contact est à suivre dans ce sens.

7- Point sur les autres organisations dans le 47

- "Trophée Val de Garonne - Souvenir Remi Bottechia" : programmé pour le 28/03. Une réunion s'est tenue à la sous-préfecture de Marmande afin d'examiner les conditions d'organisation dans le contexte sanitaire. Un accord de principe a été acté, sous réserve de nouvelles directives gouvernementales. Les engagements sont ouverts avec une jauge limitée à 100 coureurs priorisant 50 % de coureurs classés "haut-niveau" ou intégrant des pôles régionaux.
- "Trophée du Mont-Pujols" : Malgré une inscription au calendrier national, la course a été annulée par la municipalité au vu du protocole sanitaire imposé au public et les difficultés à budgétiser l'organisation à la hauteur des éditions précédentes. Après la perte du label CDF de la course "dames", le président du VC Livradais (J-J Lassarrade) se dit très inquiet quant à la pérennisation de cette course historique et reconnue au niveau national.
- "Trophée des Bastides" : La course "élite" ayant été déprogrammée, la course d'attente minimes-cadets est également annulée par le VC Livradais.
- "Chrono-47" : La date du 02/05 est maintenue. Une invitation est faite par le président Guidon Agenais (Grégory Mauri) en vue de la participation d'une équipe junior du Lot-et-Garonne.

8- Retour sur les conditions sanitaires :

Léa Bonnafous met en évidence des difficultés pour les coureurs-ses non-élite à participer aux compétitions "route" et le statu quo du classement national avec, de fait, l'impossibilité d'évolution pour des jeunes en devenir. La communauté cycliste espérant, à minima, que soient privilégiées les catégories jeunes lors d'une potentielle reprise partielle des compétitions. Il est fait remarquer qu'il est nécessaire de relativiser ces inquiétudes, au regard des autres fédérations sportives interdites de toute activité.

9- Prévention de violences et atteintes sexuelles :

Le président J-M Rouxel tient à sensibiliser tous les acteurs de la communauté cycliste sur ce sujet. A noter l'initiative du CC-Marmande-47 qui a installé une charte idoine à l'attention de tous ses licenciés. Une sensibilisation des présidents de clubs est en réflexion. Une documentation est consultable sur le site Internet du CD47 : <https://cd47ffc.fr>.

A noter l'initiative du président du comité régional de N-Aq., V. Dedieu, de mettre en place une commission spécifique pilotée par Mme Marie-Laure BRUNAUD : Un groupe de travail a été constitué avec pour premier objectif la production d'un vade-mecum sur cette problématique.

10-Championnat de France de Cyclo-cross à St Quentin en Yvelines:

Plusieurs licencié(e)s du 47 ont y participé. On retiendra la présence sur le podium de Mélanie Dupin (VC Livradais) 3^{ème} en catégorie "cadette". Chez les "masters", Dylan Valade (Cyclo-4-Haut-Ag.) se classe 9^{ème}, et Cyril Bouty (CS-Casteljaloux) 6^{ème}, chacun dans sa catégorie respective.

11-AG du CDOS-47 :

Elle aura lieu le jeudi 04 mars en visio-conférence. Le CD47 sera représenté par le vice-président : Alex Lesca.

12-Activité piste :

Le CSD, Gilles Canouet a mis en place des entrainements encadrés sur le vélodrome de Damazan. Quatre rendez-vous ont déjà eu lieu : les 2 premiers samedis ont été réservés aux minimes-cadet(te)s avec vélo de piste. Les 2 autres ont été ouverts à l'ensemble des licenciés du 47 avec vélo de route. Un protocole sanitaire est en place (gestes barrières, limitation des accompagnants...). A ce jour l'effectif maximal n'a été que d'une vingtaine de coureurs. Devant la satisfaction des participants, il est décidé de fixer une jauge à 30 participants. Cette initiative se poursuivra tous les samedis tant que la situation sanitaire n'évoluera pas et en fonction des contraintes de partage du site du vélodrome. Des invitations seront transmises aux clubs du 47 chaque semaine concernée.

Le CD47 remercie, entre autres, Daniel Quilez et Loïc Picard pour leur aide fidèle et efficace pour l'encadrement logistique et sécurisé.

13-Local matériel de Lavardac

Le local que l'US-Lavardac-Barbaste mettait à disposition du CD47 a dû être libéré à la demande de la municipalité. Dans l'attente d'une solution pérenne le matériel a été entreposé dans les entrepôts du Comité de fêtes de Lavardac. Une demande a été formulée à M. le Maire de Damazan pour trouver une solution pérenne sur le site du Vélodrome, comme cela avait été envisagé par ce dernier.

14-Point sur le Défi 47

Pour rappel l'épreuve initialement prévue le 18/04 est reportée au 19/09/21.

Une demande de subvention spécifique a été déposée auprès de la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas (Aide budgétaire et logistique).

L'étude du projet d'organisation d'une course E-sport (course virtuelle en ligne) a été confiée à Léa Bonnafous (volontaire en service civique). Le positionnement de la FFC étant toujours incertain, des contacts directs ont été établis avec 2 prestataires. Après étude, la proposition de la société Kinomap s'est avérée la plus aboutie avec des conditions spécifiques et l'établissement de partenariat. A savoir : la gratuité pour tous les participants, la mise à disposition d'un partage d'écran en direct (et en replay), la promotion de l'épreuve du 19/09 sur leurs supports.

La poursuite du projet est donc actée avec désormais une vision plus réaliste de la faisabilité. Ce projet parallèle permettra de répondre ainsi sollicitations des partenaires dont la municipalité de Prayssas et la CC CCP. A suivre : la capture vidéo du circuit puis son découpage en 4 secteurs de 40 Km (format approprié) dont 1 sera support de l'épreuve virtuelle ; et la stratégie de communication spécifique à ce projet. Une réflexion a été engagée sur la visibilité en amont du nombre de participants potentiel avec l'idée une préinscription (type, G-Forms).

Le Trésorier, JJ Massou fait un point des retours des prestataires suite au report de l'épreuve. La totalité des partenaires se sont réengagés sur la date du 19/09 excepté l'animateur, indisponible. Une solution de remplacement est à l'étude.

15-Point sur les commissions :

- **BMX** : La piste du CCM-47 de la Filhole à Marmande été impraticable suite aux inondations. Les pilotes du club ont pu compter sur la solidarité des clubs voisins, principalement le LVC-Tonneins qui a offert des créneaux horaires à l'entière disposition du club sur sa piste de Germillac. A noter, qu'afin de respecter le protocole sanitaire, les entraînements se font sur des jours et horaires décalés. La ville de Marmande s'est engagée à réaliser rapidement les travaux de remise en état de la piste de la Filhole en attendant de mettre en place un projet de déplacement sur un autre site dans l'avenir.
- **Cyclo-cross** : J-P Ounzari va solliciter les clubs organisateurs afin d'envisager un pré-calendrier des projets d'organisations pour la saison à venir.

16-Question diverses :

- **Sportifs de haut-niveau** : Les services de l'hôpital Haut-l'évêque de Bordeaux propose aux coureurs labellisés un accompagnement spécifique (cardio, tests d'efforts, VO2Max...). La prise en charge financière se faisant en partie par l'Assurance maladie avec un complément à la charge de participants ou leurs clubs. Une diffusion vers les clubs plus dépôt d'une documentation est à suivre.
- **Dossiers de subventions** : Sont finalisées les demandes...
 - o Département 47 (Fonctionnement)
 - o FDVA (via lecompteasso.gouv)
 - o CC du Confluent et coteaux de Prayssas (Défi 47)
 - o Ville de Lavardac (Fonctionnement)A venir : l'ANS (avant le 30/04/2021)
- **Assurances** : Une proposition d'assurance (risques locatifs) du bureau de la Maison de sports est en attente suite à contact avec l'agence Groupama à Agen par le trésorier J-J Massou.
- **Tour de Gironde** : Le CCM47 d'une part et le CD47 d'autre part, avaient engagé chacun une sélection au vu des effectifs des coureurs juniors en 47. L'organisateur (US Villenave) a contacté J-M Rouxel en lui faisant part de sa nécessité de limiter le nombre d'équipes engagées et par voie de conséquence de faire un choix entre les deux candidatures (CCM-47 et CD47). Le président JM Rouxel après consultation de l'ensemble des membres du bureau a pris la décision de prioriser la candidature du CCM47. JM Rouxel a mis en évidence son embarras et sa conscience de décevoir certains coureurs juniors du 47 ainsi que leurs clubs et familles. Il revient sur les critères qui ont déterminé sa décision à savoir le fait que le CCM-47 a fait l'effort de monter une structure juniors en 2021 avec des moyens appropriés. Il sera attentif à ce qu'un "renvoi d'ascenseur" puisse être fait à l'occasion d'autres compétitions. Il informe avoir recherché en vain d'autres solutions dont celle d'une équipe N-Aquitaine : solution non retenue par le comité régional et le CTR, ce que regrettent les membres du CD47 étant donné la légitimité de cette entité dans ce contexte.